

SANCERRE

Code	Type	Dénomination	Textes d'institution	Gestionnaire
A5	Servitudes pour la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement		- loi n° 62-904 du 4 août 1962 - décret n° 64-158 du 15 février 1964 - décret n° 95-1089 du 5 octobre 1995 relatif au plan de prévention des risques	SAUR Collectivité : SIVOM Sancerre - Saint Satur
AC1	Servitudes de protection des monuments historiques	* Prieuré Saint-Pierre dit aussi Saint-Père-la-None : place Saint Père : -Eglise : vestiges immobiliers (cad. AI, 12) classement par arrêté du 05 novembre 1954 * Beffroi dit aussi tour Saint-Jean (cad. AH 333) classement par arrêté du 10 février 1913 * Château : Place du Connétable : Tour dite des Fiefs (cad. AL 130) inscription par arrêté du 12 février 1927 * Hôtel, dit aussi maison Farnault : Façades et toitures (cad. AH 350) inscription par arrêté du 15 mars 1968 * La maison dite «Clément» en totalité, ruelle et dépendances comprises située 4 place de la Panneterie à Sancerre (cad AI 373) : inscription par arrêté du 15 avril 2009	- loi du 31 décembre 1913	D.R.A.C. 6 rue de la Manufacture 45043 Orléans cedex STAP 12 rue Jacques Coeur 18000 Bourges
AC2	Servitudes de protection des sites et des monuments naturels	* Remparts des Dames, des Abreuvoirs, des Augustins et esplanade Porte César : Site classé par arrêté du 6 septembre 1946 - Superficie 4 hectares. *Colline de Sancerre : Site inscrit par arrêté du 6 septembre 1946 (cad. Sancerre : F 817 (tour des Fiefs ISMH, 828 à 831), St Rhombe : 38 à 67, 127 à 167 bis, 168 à 191 bis, 196, 196 bis à 197 bis, 198, 198 bis à 414, 416 à 419, 420 à 421 bis, 422 à 445, 450 à 486) - Superficie 54 hectares *Vieille ville de Sancerre : Site inscrit par arrêté du 22 août 1973 (cad. AH et AI en entier) - Superficie 16 hectares * Vieille ville de Sancerre (extension) : <i>Site inscrit par arrêté du 18 mai 1976 (complète l'arrêté du 22/08/1973).</i> (cad. : AL 159 à 163 inclus, 34 à 37 inclus, 44,53 à 57 inclus, 65 à 76 inclus, 83, 84, 87, 88, 94 à 95) – Superficie 2 hectares * La métairie Graillot, lieu dit « La Côte blanche » et « l'Etang » en totalité. Site inscrit par arrêté du 28 décembre 1979 (cad. A1-A2 n°495 à 499) - Superficie 22 hectares	loi du 2 mai 1930 relative à la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresques.	DREAL 5, avenue Buffon BP 6407 45064 Orléans cedex
AS 1	Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales	* Captage « Le Bois Vert » : périmètres de protection immédiate et rapprochée (arrêté du 1er juillet 2004)	- arrêté n° 2004-1-699 du 1er juillet 2004 - article L 1321.2 du code de la santé publique - décret n° 89.3 du 3 janvier 1989 modifié par le décret n° 90.330 du 10 avril 1990 et par le décret n° 95.363 du 5 avril 1995	Agence Nationale de Santé du Centre (ARS) Délégation Territoriale du Cher 4 boulevard de l'Avenir 18023 Bourges cedex
EL 2 bis	Servitudes en zones submersibles spéciales à la Loire et à ses affluents	* police et conservation du domaine public fluvial du canal latéral à la Loire	Code général de la propriété des personnes publiques : article L 2111-10 consistance du domaine public artificiel articles L 2122-1 à 16 utilisation du domaine public articles L 2124-6 à L 2124-15 utilisation du domaine public articles L 2132-5 à 11 police de la conservation prise d'eau article L 2142-1 déclassement du domaine public fluvial article L 3111-2 inaliénabilité du domaine public fluvial article L 5261-2 régime domanial des eaux article 5331-15 utilisation des eaux du domaine public	Subdivision de Briare 17 rue du Pont Canal 45250 Briare

EL 7	Servitudes d'alignement	- RD 920 traverse de Sancerre décision du 20 août 1879 - RD 183 traverse de Chavignol décision du 29 juin 1933	- décret du 25 octobre 1938 modifié par décret du 6 mars 1961 pour les RD	Conseil Général du Cher Direction des Routes et des Bâtiments Pyramide route de Guerry 18000 Bourges
I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques	* <u>réseaux de transport</u> Ligne HTB 63 kv Charité - Sancerre 63 kv Cosne - Sancerre 63 kv Fortaie - Sancerre - Vailly poste HTB/HTA de Sancerre * <u>réseaux de distribution</u> - lignes HTA aériennes (moyenne tension) - lignes HTA - BTB et BTA souterraines (moyenne et basse tension)	* <u>réseaux de transport</u> - loi du 15 juin 1906 - décret n° 70-492 du 11 juin 1970 modifié par décrets n° 85-1108 du 15/10/1985 et décret n° 93-629 du 25/03/1993 * <u>réseaux de distribution</u> - loi du 15 juin 1906 modifiée sur les distributions d'énergie et notamment son art 12 - loi n° 46-628 du 8 avril 1946 modifiée sur la nationalisation de l'électricité et du gaz et notamment son article 35 -décret n° 70.492 du 11/06/1970 modifié, par décrets n°77.1141 du 12/10/1977, n° 85-1109 du 15/10/1985 et n° 93-629 du 25/03/1993, portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 35 de la loi n° 46.628 du 08/04/1946	* <u>réseaux de transport</u> EDF Transports SA Réseau des Transports d'Electricité Groupe d'Exploitation Transport Sologne 21 rue Pierre et Marie Curie BP 124 45143 Saint Jean de la Ruelle Cédex * <u>réseaux de distribution</u> ERDF Cher en Berry (Electricité Réseau Distribution France) 3 rue Charles VII 18035 Bourges Cedex
INT 1	Servitudes au voisinage des cimetières	- cimetière de Sancerre - cimetière de Chavignol	- article L.361-1 recul de 35 mètres et article L 361-4 recul de 100 mètres du code des communes	Collectivités locales
PT2	Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réceptions exploités par l'Etat	1) Liaison hertzienne Sancerre - Léré zone spéciale de dégagement l = 100 m 2) Station hertzienne de Sancerre zone de garde r = 500 m zone secondaire r = 2000 m	1) décret du 21 février 1989 2) décret du 27 janvier 1975	France Télécom Unité Régionale de Réseau 9 avenue Marie Curie BP 356 37703 La-Ville-aux-Dames Cédex
PT3	Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques	* câble GD 1249 * câble RG 18.83 * câble RG 18.77 * câble RG 18.46 * câble RG 18.56 * câble RH 18004 * Fibre Optique FO 18-01 * Fibre Optique FO 18514 * Fibre Optique FO 18-515	articles L.46 à L.53 - article 48 alinéa II - articles D 408 à D 411 du code des postes et télécommunications	France télécom Site de Bourges 21 av Henri Laudier 18023 Bourges Cédex